

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le mouvement cycliste uni pour l'embarquement des vélos dans les trains**

Il y a de moins en moins de destinations accessibles avec un vélo non démonté. Le nombre de places vélos dans les TGV se réduit fortement depuis ces derniers mois, en particulier sur le réseau Grand Est. En outre, la disparition des trains de nuit (sauf deux trains) limite les possibilités alternatives.

Dans les trains internationaux, les vélos à bord des Thalys sont interdits. Les TGV vers l'Allemagne ont perdu leurs places vélos, le service n'est pas assuré sur les ICE. Il a été supprimé en décembre 2017 dans les rames Lyria vers la Suisse. Aucun train vers l'Italie, l'Espagne n'a de places vélos.

Face à cette situation, les organisations de promotion du vélo se sont unies et ont adopté une position commune.

#### **Des places vélos dans tous les trains en Europe**

Le remaniement du *Règlement des droits et devoirs des voyageurs européens* étant actuellement en délibération au parlement européen, voici l'amendement proposé par les organisations de promotion du vélo :

- Les voyageurs sont autorisés à prendre leur bicyclette non démontée dans le train moyennant un paiement raisonnable éventuellement.
- Tout matériel roulant ferroviaire neuf ou remis à neuf doit comporter un espace réservé au transport de bicyclettes non démontées.
- Le nombre de places à vélo doit correspondre à au moins 1,5 % de la capacité totale du transport de passagers, avec un minimum de 4 places par train.
- Les entreprises ferroviaires, les vendeurs de billets, les voyagistes et, le cas échéant, les gestionnaires des gares devraient informer les voyageurs des conditions de transport de bicyclettes pour tous les services conformément au règlement (UE) n° 454/2011.

Les associations de promotion du vélo en France, en coordination avec le mouvement cycliste européen, poursuivront en ce sens leur action auprès des parlementaires européens.

## Chacun peut agir

Elles appellent les cyclistes à contacter les parlementaires européens pour qu'ils soutiennent ces demandes par courriel, courrier ou par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports FNAUT - Fédération française des Usagers de la Bicyclette FUB - Fédération Française de Cyclotourisme FFCT - Fédération Française Union Touristique les Amis de la Nature FFUTAN - France Nature Environnement FNE - Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes AF3V - CyclotransEurope CTE - Vélorution - CycloCamping International CCI – Oui au Train de Nuit

